

L' A É R O S P A T I A L E

Notre choix d'avenir

Rapport
annuel
2004-2005



Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| LE SECTEUR DE L'AÉROSPATIALE | 2 |
| 1.1 L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE CANADIENNE | 2 |
| 1.2 FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE | 3 |
| 1.3 DÉFIS À RELEVER | 4 |
| LECAMAQ | 5 |
| 2.1 ORIGINE DE L'ORGANISME | 5 |
| 2.2 SA MISSION | 5 |
| 2.3 SES OBJECTIFS..... | 6 |
| 2.4 SES PARTENAIRES | 6 |
| 2.4.1 <i>Les entreprises et associations industrielles partenaires du CAMAQ</i> | 6 |
| 2.4.2 <i>Les syndicats partenaires du CAMAQ</i> | 7 |
| 2.5 SON FINANCEMENT | 7 |
| 2.6 LE FONCTIONNEMENT DU CAMAQ | 7 |
| 2.7 LE PERSONNEL DU CAMAQ | 8 |
| 2.8 FORMATION DU PERSONNEL DU CAMAQ..... | 9 |
| LE PLAN D'ACTION ET LES RÉALISATIONS EN 2004-2005 | 10 |
| 3.1 LE CAMAQ ET L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE | 10 |
| 3.1.1 <i>Le CAMAQ</i> | 10 |
| 3.1.2 <i>Évolution de la main-d'oeuvre</i> | 11 |
| 3.2 LE CAMAQ ET LA FORMATION | 12 |
| 3.2.1 <i>Programme de formation en amélioration continue</i> | 12 |
| 3.2.2 <i>Centre de formation inter-ordres</i> | 14 |
| 3.2.3 <i>Le e-learning</i> | 14 |
| 3.2.4 <i>La formation en entreprise</i> | 15 |
| 3.2.5 <i>La formation académique et les maisons d'enseignement</i> | 16 |
| 3.2.6 <i>L'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (ÉMAM)</i> | 17 |
| 3.2.7 <i>L'enseignement d'ordre collégial</i> | 17 |
| 3.2.8 <i>L'enseignement d'ordre universitaire</i> | 18 |
| 3.3 LE CAMAQ ET LES COMITÉS- ASSOCIATIONS..... | 20 |
| 3.3.1 <i>Les Comités sectoriels</i> | 20 |
| 3.3.2 <i>Un Comité aérospatial canadien</i> | 20 |
| 3.3.3 <i>Comité aérospatial du Québec</i> | 20 |
| 3.3.4 <i>Groupe de travail sur l'adaptabilité et la flexibilité de la main-d'oeuvre/mondialisation...</i> | 21 |
| 3.3.5 <i>Comité pour promouvoir l'industrie aérospatiale et le bien fondé d'y faire carrière au Québec</i> | 21 |
| 3.4 LE CAMAQ ET LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE | 22 |
| 3.4.1 <i>Participation à des rencontres ou à des comités</i> | 22 |
| 3.4.2 <i>Asemblée générale annuelle</i> | 22 |
| 3.4.3 <i>Promotion de l'industrie et renseignements fournis à la demande</i> | 22 |
| 3.4.4 <i>Les publications sur le CAMAQ</i> | 23 |
| 3.5 LES PUBLICATIONS DU CAMAQ..... | 23 |
| 3.6 ÉVALUATION GÉNÉRALE DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS..... | 24 |

Note : Dans ce rapport, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

Le secteur de l'aérospatiale

1.1 *L'industrie aérospatiale canadienne*

La situation de l'industrie aérospatiale canadienne s'est grandement améliorée au cours de l'année 2004. La très grande majorité des entreprises du secteur ont, après quelques années difficiles, repris le chemin de la croissance et l'avenir est prometteur.

Comme bien d'autres secteurs industriels, l'aérospatiale est soumise à diverses contraintes. Cependant, depuis le début de l'histoire de l'aviation commerciale, le transport aérien a toujours connu une croissance supérieure à celle de l'économie. Propulsé par une croissance de la demande autant pour le transport de passagers que le transport cargo, la demande mondiale reprend avec vigueur. Selon les données récentes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), d'ici quinze ans, l'industrie devra répondre au double du nombre de passagers aériens actuels.

Grâce à une croissance marquée durant la période allant de 1980 à 2001, le Canada occupe actuellement le quatrième rang mondial derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. Le Canada se distingue particulièrement dans les secteurs des avions régionaux, des avions d'affaires, des turbines à gaz, des hélicoptères commerciaux, des trais d'atterrissage, des simulateurs de vol, de la formation sur simulateurs, des applications avioniques et spatiales ainsi que l'entretien, la réparation et remise à neuf sur l'ensemble de ces produits.

Le Canada dispose d'une industrie importante, fiable et concurrentielle offrant un éventail complet de produits et services. Chaque jour, à la grandeur de la planète, les produits aérospatiaux canadiens sont au travail, offrant une solution sûre, efficace et efficace à l'ensemble de l'industrie du transport aérien.

Au niveau international, le Québec se classe au sixième rang mondial, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon. Au plan national, le Québec tient le rôle de leader du secteur aérospatial. Siège de la plupart des maîtres d'oeuvre canadiens, il représentait en 2004 près de 60% de

l'ensemble canadien, avec des ventes de 10 milliards \$. L'apport économique du secteur aérospatial représente, pour l'année 2003, 7% du PIB et comptait pour 12% des exportations québécoises¹. L'industrie aérospatiale au Québec est orientée vers l'exportation qui représente plus de 80% de sa production. La force de cette industrie aérospatiale repose sur la présence de plusieurs maîtres d'œuvre et équipementiers de niveau mondial, qui comptent sur un réseau de sous-traitants locaux capable de répondre à tous les besoins. Sur l'échiquier international, la grande région de Montréal est considérée comme l'un des plus grands centres mondiaux de l'aéronautique au même titre que Seattle et Wichita aux États-Unis et Toulouse en France².

1.2 Faits saillants de l'année écoulée

Solidement implantée au Québec depuis des décennies, l'industrie aérospatiale s'est toujours maintenue à l'avant-garde et elle constitue aujourd'hui l'un des principaux moteurs de son développement économique. En novembre 2004 plusieurs indices mettaient en évidence une reprise de l'emploi dans le secteur, le CAMAQ a lors procédé à un sondage afin de mesurer l'ampleur des changements appréhendés afin d'ajuster l'offre de formation technique et scientifique aux besoins de l'industrie. Les résultats de ce sondage nous indiquent que 42 952 personnes occupaient un emploi régulier au 1 janvier 2005. Ce qui est sensiblement le même nombre qu'avant les événements de 2001, à ce moment là 43 133 personnes travaillaient en aérospatiale au Québec. En 2004 l'industrie aérospatiale du Québec a créé 580 nouveaux emplois et en novembre 2004 il y avait 1161 postes vacants à combler dans le secteur.

Le dynamisme de l'industrie aérospatiale au Québec repose d'abord et avant tout sur la présence d'un noyau important de chefs de file mondiaux. Le Québec est réputé pour son important bassin de main-d'œuvre qualifiée, motivée et stable. Il existe une grande synergie entre ces grandes entreprises et les quelques 250 PME qui offrent des produits et services complémentaires. En fait le Québec est le seul endroit au monde où il est possible de trouver la presque totalité des composantes d'un aéronef dans un rayon de 30 Km³. En 2004 la majorité des entreprises ont retrouvé le chemin de la croissance et ont garni leur carnet de commandes. La croissance est au rendez-vous chez la majorité des maîtres d'œuvre du Québec et chez les sous-traitants.

¹ L'industrie aéronautique québécoise, MDER

² Présentation de l'industrie, MDEIE, www.mdeie.gouv.qc.ca

³ Montréal International. Fiche d'information sur l'industrie aérospatiale, juin 2003

1.3 Défis à relever

Le Canada est un chef de file mondial de l'industrie aérospatiale. Durant l'année écoulée, elle a continué à être une force concurrentielle mondiale en ce qui concerne les biens et services de l'aérospatiale. Elle procure des emplois de qualité et bien rémunérés. Par contre notre industrie fait face à des défis sans précédents dans toute l'histoire de l'industrie aérospatiale.

Les difficultés à surmonter et les menaces sont nombreuses. Il existe un vent de protectionnisme à la grandeur de la planète, chaque pays consommateur cherchant à maximiser les retombées économiques régionales et incitant les producteurs à réaliser une partie importante des contrats localement. Une forte pression sur les prix à la baisse incite les producteurs à recourir à des pays producteurs à plus faibles coûts. Les investissements publics en recherche et développement ainsi que dans les installations, machinerie et équipements sont limités. Les récents investissements des maîtres d'oeuvre dans des projets majeurs font en sorte que l'industrie aérospatiale au Québec a développé des produits souvent uniques dans des créneaux de marché en forte croissance. À ce chapitre l'innovation est vitale. Pour tirer leur épingle du jeu et maintenir des emplois de qualité, les entreprises aérospatiales doivent accumuler les gains de productivité, améliorer la qualité et la performance des produits existants et développer de nouveaux produits. L'avenir de ces entreprises aérospatiales et de ces emplois repose aujourd'hui sur l'amélioration des produits et services et le développement de nouveaux produits capables de répondre avantageusement aux attentes du marché mondial. L'ensemble de la chaîne d'approvisionnement doit être mis à contribution. L'industrie aérospatiale est une des mieux structurée, tous les degrés de sous-traitance sont présents et réalisent une partie importante de nos produits, il est donc crucial que ces entreprises puissent jouer un rôle important aux chapitres de l'innovation, de la productivité, de la qualité et de la performance.

Le CAMAQ

2.1 Origine de l'organisme

Le CAMAQ a vu le jour grâce à l'initiative des associations de travailleurs de l'aérospatiale du Québec. C'est en juin 1978 que des représentants des travailleurs de l'aérospatiale au Québec rencontraient à Ottawa le ministre de l'Immigration et de l'Emploi de l'époque, afin de lui faire part de leur inquiétude face au recrutement d'une main-d'œuvre étrangère spécialisée en aérospatiale. Le dossier ayant été transmis à l'Association des industries aérospatiales canadiennes (AIAC), celle-ci invitait ses membres, par province, à collaborer pour faire connaître leurs besoins en main-d'œuvre spécialisée. Seul le Québec a formé un comité composé de représentants d'entreprises et de syndicats pour planifier les besoins en main-d'œuvre spécialisée de l'industrie aérospatiale et pour organiser la formation en fonction de cette main-d'œuvre. Les travaux de ce comité se sont avérés à ce point utiles que ses initiateurs ont convenu d'en faire un organisme permanent à but non lucratif. C'est ainsi que, le 29 août 1983, le Centre d'adaptation de la main-d'œuvre aérospatiale au Québec (CAMAQ) était incorporé.

2.2 Sa mission

Le CAMAQ, comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale, constitue un lieu de regroupement des représentants des employeurs et des travailleurs et travailleuses du secteur aérospatial.

De façon plus large, la mission du CAMAQ consiste à favoriser une meilleure concertation entre les employeurs, les travailleurs, les responsables des institutions d'enseignement et les intervenants gouvernementaux impliqués dans le domaine de la planification et de la formation de la main-d'œuvre de l'industrie aérospatiale.

2.3 Ses objectifs

- ◆ Susciter et appuyer la concertation des partenaires de l'industrie aérospatiale dans leurs efforts d'adaptation et de développement de la main-d'œuvre.
- ◆ Planifier les besoins en main-d'œuvre et prévoir la pénurie de spécialistes.
- ◆ Assurer la liaison avec les milieux impliqués dans l'enseignement et participer à l'élaboration, à l'examen et à la mise à jour des programmes d'études d'ordre secondaire, collégial, universitaire et post-universitaire.
- ◆ Promouvoir l'industrie aérospatiale, ses emplois ainsi que la formation scientifique et technique nécessaire en aérospatiale.
- ◆ Favoriser la création et le maintien de l'emploi.
- ◆ Élaborer des plans d'action visant la mise en place de programmes publics : adaptation, formation, mobilité, reclassement, apprentissage, offerts par les gouvernements.

2.4 Ses partenaires

2.4.1 Les entreprises et associations industrielles partenaires du CAMAQ

- ◆ Agence spatiale canadienne;
- ◆ Air Canada, services techniques;
- ◆ Association québécoise de l'aérospatiale (AQA);
- ◆ Bell Helicopter Textron;
- ◆ Bombardier Aéronautique;
- ◆ CAE Ltée.;
- ◆ CMC Électronique Ltée
- ◆ EMS Technologies inc.
- ◆ Héroux-Devtek inc.;
- ◆ Honeywell Aérospatiale inc.
- ◆ L-3 MAS
- ◆ Lockheed Martin Canada;
- ◆ Oerlikon Contraves inc.;
- ◆ Pratt & Whitney Canada inc.;
- ◆ Rolls-Royce (Canada) inc.;
- ◆ Thales Avionique Canada

2.4.2 Les syndicats partenaires du CAMAQ

- ◆ Association internationale des machinistes et travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA);
- ◆ Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCÉP);
- ◆ Syndicat national des travailleurs et travailleuses de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole (TCA-Canada).

2.5 *Son financement*

Depuis le 1^{er} avril 1999, le CAMAQ est supporté financièrement par Emploi-Québec et doit voir au renouvellement annuel de son financement.

2.6 *Le fonctionnement du CAMAQ*

Le fonctionnement du CAMAQ repose sur une Assemblée générale annuelle, sur un Conseil d'administration composé de neuf (9) membres qui, eux, se rencontrent plusieurs fois par an. On y trouve également un Comité aviseur en amélioration continue et plusieurs autres comités et sous-comités animés par le personnel de l'organisation.

Coprésident

Michel P. Gagné

Directeur, Ressources humaines et formation
Pratt & Whitney Canada Inc.

Coprésident

Gérald Tremblay

Représentant spécial de la grande loge
Association internationale des machinistes et
travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA)

Secrétaire

Serge Fortin

Représentant syndical
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et
du papier (SCEP)

Trésorière

Marie-Josée Lemieux

Directrice, ressources humaines
Bombardier Aéronautique inc.

Administrateurs

Pierre Franck

Directeur, ressources humaines
CAE Ltée.

Pierre Laberge

Représentant national
Syndicat national des travailleurs et travailleuses de
l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole
(TCA-Canada)

Membres sans droit de vote

Luis Ruivo

Président
Association québécoise de l'aérospatiale

Jean-Robert Boisjoly

Conseiller en intervention sectorielle
Direction de l'intervention sectorielle
Emploi-Québec

Charles Dieudé

Directeur
Direction des équipements de transport
Ministère Développement économique, Innovation et
Exportation
Gouvernement du Québec

Directeur général

Serge Tremblay

2.7 *Le personnel du CAMAQ*

En 2004, le CAMAQ comptait quatre (4) employés : M. Serge Tremblay directeur général, Madame Isabelle Gaudet, adjointe administrative, M. Carmy Hayes, directeur de projets et M. Martin Archambault chargé de projets, qui a démissionné le 21 mai 2004.

2.8 *Formation du personnel du CAMAQ*

Les membres du personnel ont participé à des activités, colloques, séminaires et symposium à contenu aérospatial et à vocation développement des ressources humaines et formation.

Le plan d'action et les réalisations en 2004-2005

3.1 *Le CAMAQ et l'industrie aérospatiale*

3.1.1 Le CAMAQ

Durant l'année 2003-2004, le CAMAQ a travaillé à la réalisation d'un bilan sectoriel. Cet exercice a nécessité la consultation de tous les intervenants du secteur de l'aérospatiale et les nombreux partenaires du CAMAQ. Le dépôt de ce bilan sectoriel en début d'année 2004-2005 a servi de base à l'élaboration d'un nouveau plan de développement du CAMAQ pour les années 2004-2007. Ce document a inspiré l'ensemble des activités et des réalisations du CAMAQ tout au long de l'année se terminant le 31 mars 2005.

En lien avec le bilan sectoriel, le CAMAQ a poursuivi la mise en œuvre d'un plan de communication destiné à mieux faire connaître les carrières et professions de l'aérospatiale et le bien fonder de travailler dans ce secteur.

Un second objectif de ce plan de communication vise à contrer la mauvaise publicité médiatique en regard du secteur depuis les événements de septembre 2001.

Le CAMAQ a produit une brochure promotionnelle décrivant l'industrie aérospatiale au Québec, on y retrouve les données économiques les plus pertinentes, les perspectives de carrières, les maisons d'enseignement et trois témoignages de diplômés oeuvrant dans le secteur.

En début d'année paraissait un publiereportage dans le journal Les Affaires sous le titre : L'aérospatiale au Québec Les défis de la croissance. Cet encart a aussi été reproduit à 5 000 exemplaires pour le compte du CAMAQ et au bénéfice de ses partenaires. Il comporte 12 pages et on y retrouve de nombreux articles soulignant l'importance du secteur, des interventions des grands décideurs de l'aérospatiale, l'importance de la relève, de la formation initiale et de la formation continue sans oublier le programme de formation en amélioration continue. On y retrouve entre autre un article du ministre du Développement économique et

régional de l'époque M. Michel Audet soulignant l'importance de l'aérospatiale pour le Québec.

Le CAMAQ a participé au Colloque de l'AQUISEP en juin 2004 à Québec. Ce colloque réunit les conseillers d'orientation et les professeurs d'information scolaire et professionnelles de tout le Québec. Nous y avons un kiosque d'information et avons présenté un atelier sur l'industrie aérospatiale, le bien fondé d'y faire carrière et les besoins de main d'œuvre.

Le 23 mars 2005, nous avons invité les conseillers d'orientation et les professeurs d'information scolaire à venir voir ce qu'est une entreprise aérospatiale et à échanger avec les travailleurs. Six entreprises ont accepté d'ouvrir leurs portes à cette initiative.

Dans le cadre de l'école orientante nous avons participé en collaboration avec les Éditions Septembre à la réalisation d'une maquette illustrant les différents emplois dans notre industrie. Ce poster a déjà été distribué à 1250 copies lors du colloque de l'approche orientante qui a eu lieu les 16, 17 et 18 mars dernier à Québec. Il a aussi été distribué avec une lettre du directeur du CAMAQ dans le réseau scolaire, dans l'ensemble des écoles primaires offrant le 3^e cycle et dans les écoles secondaires offrant le 1^e cycle et ce tant dans les écoles publiques que privés. Près de 2500 écoles ont reçu ce poster. Ce poster est aussi distribué lors des visites industrielles des conseillers d'orientation. Ce poster fait aussi partie du Dictionnaire illustré du monde du travail.

Le CAMAQ a poursuivi ses représentations auprès des communautés culturelles. Il a aussi pris activement part afin de sensibiliser les jeunes filles aux métiers de l'aérospatiale lors de la semaine de relâche, de l'opération Chapeau les filles et Excellence en science. Ces concours sont très bien organisés et ne peuvent que concourir à favoriser l'exercice d'un Métier non traditionnel par des filles et des femmes.

Le site web du CAMAQ a été complètement refait, il comprend maintenant des références au marché de l'emploi et les entreprises aérospatiales sont invitées à publier leurs offres d'emploi sur le site d'Emploi-Québec.

3.1.2 Évolution de la main-d'oeuvre

À compter du milieu de l'année, nous avons constaté une reprise de l'emploi. Afin de circonscrire la dynamique de l'emploi, nous avons procédé à une étude de prévisions de main d'oeuvre pour la période 2004-2006. Nous avons recueilli auprès des 254 entreprises de l'aérospatiale leur nombre d'effectifs et leurs projections pour l'année 2005. Le secteur comptait 42 952 travailleurs au 1^e janvier 2005 et devrait atteindre 44 085 au 1^e janvier 2006. Au 1^e janvier 2006 le Québec comptera plus de travailleurs en aérospatiale qu'il en comptait au début de l'année 2001. Au 30 novembre 2004 il y avait 1161 postes vacants et on

prévoyait créer 1133 nouveaux postes en 2005. Lorsque l'on ajoute les besoins de main-d'œuvre imputable à l'attrition c'est un total de 3583 personnes que l'industrie aura besoin de recruter entre les mois de novembre 2004 et janvier 2006 pour répondre à ses besoins de main-d'œuvre.

Les résultats de cette étude sont disponibles sur notre site web. Ces données sont disponibles par région administrative et par catégorie d'emplois. Ces résultats ont été communiqués aux médias et nous les avons, par la même occasion, incité à publier une lettre du CAMAQ résumant les perspectives d'emploi et de carrières en aéronautique. Un envoi résumant ces documents a été expédié à tous les conseillers d'orientation du Québec tant au niveau secondaire que collégial ainsi qu'aux professeurs qui ont des cours préparant au marché du travail.

3.2 Le CAMAQ et la formation

À ce chapitre le CAMAQ a comme mandat :

- ◆ L'identification des problèmes liés à la qualification de la main-d'œuvre spécialisée et la formulation de recommandations;
- ◆ La réalisation de mandats d'études, confiés par le Conseil d'administration du CAMAQ en matière de formation, de perfectionnement et de réorientation;
- ◆ La mise en commun et le partage d'expériences entre ses membres concernant la formation en institution ou en entreprise.

Le comité de formation est à l'origine du programme de formation à l'Amélioration continue en aérospatiale implanté par le CAMAQ avec la contribution financière d'Emploi-Québec.

Le CAMAQ a collaboré et rencontré Emploi-Québec à plusieurs reprises afin de contribuer à la formation des travailleurs en emploi. Suite à l'étude sur les prévisions de main d'oeuvre et à la reprise des activités du secteur des programmes de formation de nouveaux travailleurs seront mis sur pied pour répondre aux besoins de main-d'œuvre.

3.2.1 Programme de formation en amélioration continue

Ce programme a représenté une activité majeure pour le CAMAQ et a pour but d'améliorer les compétences de la main-d'œuvre et la compétitivité des entreprises. Pour les fins de ce programme le CAMAQ a mis sur pied un comité aviseur. Le comité aviseur est composé d'experts en processus d'amélioration continue qui oeuvrent dans les entreprises aérospatiales et le Conseil d'administration du CAMAQ.

Ces experts ont pour rôle de guider le CAMAQ dans les choix et les orientations à donner à la démarche; sont aussi membre 2 représentants d'organismes gouvernementaux et 2 représentants des maisons d'enseignement du secteur de l'aérospatiale. Le comité a tenu 2 rencontres au cours de l'année. Le CAMAQ a aussi recours à un vérificateur externe afin de s'assurer de la conformité des dossiers de remboursements en regard des critères d'admissibilité.

C'est au mois de mars 2001 que le CAMAQ obtenait d'Emploi-Québec une subvention de 6,9M\$ pour faciliter l'implantation et la réalisation de ce programme, lequel porte sur une période de 3 ans, soit du 1 décembre 2001 au 30 novembre 2004. Nous avons obtenu un prolongement du programme pour le volet 3, lequel prendra fin le 7 avril 2005. Ce volet s'adresse aux PME de l'aérospatiale afin de les aider à mieux gérer les fonctions et processus d'amélioration, de planification et de contrôle de la qualité. Le volet 2 est destiné aux entreprises sous-traitantes en aérospatiale qui sont accompagnées par leur donneur d'ordres, ce volet a pris fin le 30 novembre 2004 ainsi que le volet 1 à l'intention des grandes entreprises.

Ce programme est surtout orienté vers les PME de l'aérospatiale et il est unique en son genre au Canada en ce sens qu'il est complet. Il inclut un auto diagnostique de l'entreprise et une formation personnalisée, une formation pour les gestionnaires, une formation académique pour les agents d'amélioration continue, une journée d'orientation stratégique, une mise en application par un coaching dans l'entreprise, un suivi et une session de clôture où les entreprises participantes sont invitées à partager leurs réussites.

En date du 31 mars 2005, nous pouvons confirmer que le programme est un succès :

- 89 PME parmi les plus dynamiques de notre industrie et 6 grandes entreprises y ont pris part;
- 179 gestionnaires et 297 agents de changement ont été formés dans les PME;
- Plus de 3 431 employés de PME ont été impliqués dans des projets d'amélioration continue;
- Les PME ont investi 5 325 310 \$ dans l'amélioration continue lors de leur participation au programme;
- 19 293 employés ont été formés au sein des grandes entreprises;
- Elles ont investi 9 734 302 \$ dans l'amélioration continue lors de leur participation au programme

Consolidé

- Au total, le programme du CAMAQ aura donc contribué à former et sensibiliser près de 22 724 personnes
- Au total, les entreprises ont investi 15 059 612 \$ dans l'amélioration continue des processus
- Diversité et représentativité des divers secteurs de l'aérospatiale : conception, fabrication, entretien et remise à neuf, composites et thermoplastiques, essais et contrôle, métal en feuille, soudure, sous-ensembles, traitement de surface et traitement thermique, usinage, programmation, avionique, communication, logiciels et simulation

Phase II : Le CAMAQ explore la possibilité de mettre sur pied un centre de formation des fournisseurs pour accroître la qualification et la compétence des travailleurs et des dirigeants en aérospatiale. Dans ce contexte le directeur général a visité SEA Supplier Excellence Alliance. Cet organisme de formation dispose d'atouts non négligeables pour aider les sous-traitants en aérospatiale. Le CAMAQ consultera ses partenaires sur les bénéfices potentiels que pourrait représenter l'implantation d'un centre similaire au Québec.

3.2.2 Centre de formation inter-ordres

Devant l'intérêt marqué par les partenaires et les besoins diversifiés en regard de la formation de la main d'œuvre, ce projet de longue haleine a continué d'évoluer. Les partenaires académiques dans ce projet sont la Commission scolaire de Montréal ÉMAM, le collège Édouard-Montpetit ÉNA et l'École de technologie supérieure ETS. Les parties ont conclu une Entente de partenariat relative à la mise sur pied du «Centre Inter-ordres de formation en aérospatiale CIFA». Ce centre sera implanté à Mirabel et l'objectif d'amorcer à l'automne 2005 des cours de formation dans cette région est maintenu.

3.2.3 Le e-learning

Le e-Learning est de plus en plus considéré comme la solution à privilégier dans le cadre de la formation continue. L'évolution des technologies permet, de nos jours, d'offrir des solutions avantageuses aux différentes difficultés auxquelles ont à faire face les dirigeants d'entreprises et les travailleurs de l'aérospatiale. Ce mode de formation est important pour les employeurs au moment où la situation économique les oblige à réduire leurs coûts, à être plus performant et plus compétitif, à améliorer leurs façons de faire et la qualité de leurs produits ainsi qu'à réduire les délais de fabrication. Ce mode de formation présente des avantages certains pour les travailleurs en entreprise et ceux qui désirent poursuivre leur formation ou améliorer leurs compétences et connaissances que se soit au chapitre de la formation continue, du cheminement de carrière, de la polyvalence, des nouvelles technologies ou de la formation en région.

Dans le cadre du programme de formation en amélioration continue, l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal et l'École nationale d'aérotechnique ont uni leurs efforts pour offrir un outil de formation en ligne qui réponde aux besoins de l'industrie. Elles ont créé le Consortium Aeronef pour réaliser un programme d'une durée de 6 heures intitulé : Introduction au processus d'amélioration continue. Ce programme est complété, a été évalué et validé par le comité aviseur. Les commentaires sont favorables, degré d'interactivité supérieur à la moyenne, interactions soutenues, extrêmement bien fait, facile à naviguer, interface simple et efficace, capitalise sur l'erreur, bonne synchronisation des photos, textes et vidéos, des fichiers PDF imprimables permettent au participant de conserver des aides mémoire. Ce programme permettra le transfert de l'expertise industrielle en milieu éducatif pour favoriser une formation auprès des étudiants finissant à l'ÉNA, à l'ÉMAM, dans nos universités et aussi auprès des travailleurs en emploi. Puisque les principes d'amélioration continue sont aussi applicables aux autres secteurs d'activité économique, il est aussi accessible aux autres maisons d'enseignement et entreprises du Québec. Ce programme a été conçu en partenariat avec le CAMAQ et le comité aviseur ainsi qu'avec la participation financière d'Emploi-Québec.

3.2.4 La formation en entreprise

En tout 89 entreprises PME de l'aérospatiale ont participé au programme de formation en amélioration continue dans l'aérospatiale. 179 Gestionnaires et 297 Agents d'amélioration continue ont été formés dans les PME. Au total le programme a contribué à former et sensibiliser 22 724 personnes, les entreprises ont investi 15 059 612\$ durant cette période. Suite à cette formation les PME ont amélioré les compétences de leurs travailleurs et la compétitivité de leur entreprise. Elles ont réalisé des gains majeurs en terme de réduction des délais de livraison, d'amélioration de la qualité et des processus tout en réalisant des gains de productivité de l'ordre de 5 à 15%. Elles ont réalisé des économies récurrentes de 9M\$. De plus ce programme a permis la réalisation d'un programme de formation en ligne, d'une durée de 6 heures, sur l'amélioration continue. Il a comme objectif premier d'initier les étudiants et travailleurs du secteur à ces techniques.

Outre nos interventions dans le cadre du programme d'amélioration continue, en collaboration avec Techno/compétences, un groupe de 7 entreprises PME ont suivi une formation partiellement financée par Emploi-Québec, pour établir une politique salariale appropriée à leur entreprise. Une deuxième formation portant sur l'évaluation du rendement a été suivie par 4 entreprises.

Le CAMAQ est intervenu à titre de conseiller auprès des entreprises pour faciliter le recrutement et la formation des travailleurs. Les besoins de formation des travailleurs ont surtout porté sur les matériaux composites, les techniques de fabrication, l'inspection, le contrôle de la qualité et les machines à mesurer par coordonnées. Il a aussi été consulté pour les programmes conduisant à l'obtention de licences émises par Transport Canada. Il a conseillé et assisté certains CLE (centres locaux d'emploi)

au chapitre de l'offre de formation pour des personnes en recherche d'emploi ou au maintien en emploi.

Les dossiers de la reconnaissance professionnelle et de la qualification de la main d'oeuvre ont fait l'objet de plusieurs discussions et rencontres. Le 8 novembre dernier, le CAMAQ participait à un colloque organisé par Emploi-Québec portant sur la reconnaissance professionnelle, colloque auquel ont participé les différents comités sectoriels. Le lendemain, la commission des partenaires du marché du travail organisait une journée thématique sur la qualification de la main d'oeuvre. Jusqu'à maintenant les partenaires du CAMAQ ont préféré conserver leurs meilleurs travailleurs à des fonctions directement reliées aux opérations et non à la formation.

3.2.5 La formation académique et les maisons d'enseignement

Le climat de morosité qui perdurait sur le secteur de l'aérospatiale a engendré un désengagement de certains promoteurs de l'emploi, ce qui occasionne un manque de main d'oeuvre à court terme considérant la reprise en cours. Au niveau de l'offre de formation professionnelle et technique, le taux de fréquentation est fortement à la baisse compte tenu de l'image négative projetée par le marché de l'emploi. Or considérant le fort volume d'emplois à combler en 2005, il y a lieu de s'inquiéter en terme de disponibilité de travailleurs pour 2005 et les années subséquentes. En effet, il est à prévoir que les contingences de disponibilité actuelle de main d'oeuvre pourraient occasionner des pénuries pour certaines professions. Déjà, on peut souligner que les PME de l'industrie aérospatiale et quelques maîtres d'oeuvre ont de la difficulté à combler leurs postes vacants.

Le CAMAQ est intervenu à plusieurs reprises pour contrer cette image négative et favoriser l'adhérence des jeunes pour nos programmes de formation à forte incidence pour notre secteur. Nous avons aussi continué à faire des représentations favorisant la collaboration entre les maisons d'enseignement et le secteur industriel. Le décrochage scolaire, l'Opération retour à l'école, une collaboration plus grande entre les secteurs professionnels et techniques de même qu'une participation plus importante des femmes dans les programmes de formation technique et scientifique a aussi été au cœur de nos priorités.

Le CAMAQ a été sollicité par le Ministère de l'éducation pour participer à différentes études et analyses, entre autre sur la Conduite de machines industrielles, Technique d'usinage et Électromécanicien des systèmes automatisés. On a aussi sollicité l'appui du CAMAQ pour la formation de pilotes. Il siège sur un comité d'implantation d'un projet de formation en aviation générale qui serait offert par la commission scolaire du Chemin du Roy à Trois-Rivières. Il s'est impliqué dans différentes activités de révision de programmes et élaboration de nouveaux programmes pour mieux répondre aux besoins d'un marché du travail en constante évolution. Il a contribué avec l'ÉMAM à une étude de faisabilité portant sur les matériaux composites.

3.2.6 L'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (ÉMAM)

La première entente de partenariat entre le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et le CAMAQ, relativement au développement et à la gestion de l'ÉMAM remonte à 1997. Cette entente représente un nouveau modèle de collaboration industrie/école dans le cadre d'une gestion plus décentralisée. Cette entente prend en compte les recommandations exprimées par les partenaires du CAMAQ et permet à ceux-ci de jouer un plus grand rôle et d'exercer une plus grande influence pour s'assurer que celle-ci réponde adéquatement aux besoins de notre industrie.

Dans le cadre de cette entente, une commission consultative industrielle est constituée. Cette commission a pour objectif de soutenir l'arrimage industrie/école, son rôle est de faire des recommandations sur la nature et la pertinence de la formation administrée par l'école. Le mandat de la commission consiste à analyser, au cours d'une visite à l'école, les pratiques de formation de la main-d'œuvre et de soumettre par écrit, à la directrice de l'école, leurs recommandations. Le déroulement type de cette commission consiste pour les membres, sur une base individuelle, à assister à un cours théorique, à discuter avec les professeurs et les élèves, à visiter les ateliers et à examiner des travaux pratiques d'étudiants ainsi qu'à participer à une plénière pour formuler des recommandations. Ces rapports apportent des recommandations afin de faire évoluer les programmes de formation de l'école au même rythme que l'industrie. Cette année le CAMAQ a tenu une commission industrielle à laquelle ont participé 7 entreprises.

Toujours dans le cadre de cette entente, le Conseil de gestion de l'école a siégé à plusieurs reprises cette année. Le conseil est composé de quatre représentants nommés par la commission scolaire, quatre nommés par le CAMAQ, un nommé par le ministère de l'Éducation ainsi que de la directrice de l'école.

L'ÉMAM en plus d'avoir participé au programme d'amélioration continue en aérospatiale est un partenaire au projet e-learning pour la réalisation d'un outil de formation en ligne d'une durée de 6 heures intitulé : Introduction au processus d'amélioration continue.

L'ÉMAM a fêté son 10 anniversaire d'existence au mois d'octobre 2004.

3.2.7 L'enseignement d'ordre collégial

L'ÉNA est le seul établissement au Québec à offrir des formations complètes en construction aéronautique, en entretien d'aéronef et en avionique. De plus ces programmes sont reconnus par le ministère des Transports du Canada pour l'obtention d'une licence.

Le CAMAQ a tenu une commission consultative industrielle à l'ÉNA afin de soutenir l'arrimage industrie/école, son rôle est de faire des recommandations sur la nature et la pertinence de la formation administrée par l'école. Le mandat de la commission consiste à analyser, au cours d'une visite à l'école, les pratiques de formation de la

main-d'œuvre et de soumettre par écrit, à la directrice de l'école, leurs recommandations. Le déroulement type de cette commission consiste pour les membres, sur une base individuelle, à assister à un cours théorique, à discuter avec les professeurs et les élèves, à visiter les ateliers et à examiner des travaux pratiques d'étudiants ainsi qu'à participer à une plénière pour formuler des recommandations. Ces rapports apportent des recommandations afin de faire évoluer les programmes de formation de l'école au même rythme que l'industrie. Cette année le CAMAQ a tenu une commission industrielle à laquelle ont participé 4 entreprises.

L'ÉNA en plus d'avoir participé au programme d'amélioration continue est un partenaire au projet e-learning pour la réalisation d'un outil de formation en ligne d'une durée de 6 heures intitulé : Introduction au processus d'amélioration continue.

Le CAMAQ collabore avec l'ÉNA dans différentes activités de promotion, recrutement et information visant à faire augmenter le taux d'inscription de nouveaux étudiants.

3.2.8 L'enseignement d'ordre universitaire

3.2.8.1 Programme de maîtrise en génie aérospatial

Ce programme a démarré au mois d'octobre 1989, il est offert dans six universités québécoises : École Polytechnique de Montréal, École de Technologie Supérieure, Université Concordia, Université Laval, Université McGill et Université de Sherbrooke.

Onze entreprises membres du CAMAQ collaborent à ce programme inter universitaire de maîtrise en génie aérospatial. Ce programme, à la fois théorique et pratique, comprend des études de cas élaborées par les entreprises et des stages rémunérés dans les domaines de l'aéronautique de la propulsion, de l'avionique, des structures et des matériaux, ainsi que des technologies spatiales. Tout étudiant inscrit à ce programme, en plus de suivre ses cours à l'université d'attache, doit également suivre des cours dans 2 autres universités participantes.

Cette année le CAMAQ a procédé à différentes rencontres dans le but d'évaluer la pertinence et l'importance de ce programme auprès des universités et des entreprises. Tous les partenaires ont mentionné que le programme était fort important, tant pour les universités que les entreprises. Afin de s'assurer de recruter les meilleurs candidats dans chacune des universités il a été convenu d'organiser différentes activités de promotions et rencontres.

Afin de permettre aux entreprises de rédiger et de donner une étude de cas le plus facilement possible, nous avons fait mettre à jour un document que nous avons développé en 1990. Écrit dans les deux langues, celui-ci sera remis aux représentants industriels et universitaires.

En 1999, le CAMAQ et ses partenaires, ont enrichi ce programme en y ajoutant un volet Environnement virtuel. Les grands objectifs de ce volet

visent à mieux préparer les étudiants à œuvrer dans un environnement virtuel en regard de la recherche et du développement de nouveaux produits complexes et de haute technologie et cela avec la contribution d'un partenaire de choix, IBM Canada.

En 2004, nous avons réalisé des aménagements sur les équipements et les logiciels afin de passer de CATIA version V4 à V5. La phase 2 de ce projet évoluera de façon à inclure ENOVIA et LCA. Les efforts que nous avons mené pour dynamiser cette option ont porté fruits. Les 3 plus grandes entreprises de fabrication ont confirmé le bien fondé de ce programme et elles ont accepté de fournir chacune 15000\$ afin d'attirer les meilleurs candidats. La session a débuté le 23 septembre avec 16 candidats. Une activité de promotion a été organisée afin de nous assurer que les étudiants dans les 6 universités concernées ainsi que les professeurs connaissent bien cette option pour qu'ils puissent eux même en faire la promotion.

Le Conference Board du Canada reconnaissait la valeur de ce partenariat en décernant, en avril 2001, au CAMAQ et à ses partenaires le prix national DaimlerChrysler Canada pour l'excellence en matière de partenariat entreprise-enseignement pour études post secondaire.

3.2.8.2. Gestion du CIMGAS et du CIGA

Le Comité industries/universités de la maîtrise en génie aéronautique et spatial (CIMGAS), est sous la présidence d'honneur de M. John Holding depuis 1997. Le CAMAQ assume le secrétariat, la trésorerie et la présidence, gère ce programme et en assure l'adaptation aux besoins des entreprises. Y siègent 6 représentants des universités et 5 représentants des entreprises. Quant au Comité inter-universitaire en génie aérospatial (CIGA), il assure, en liaison avec le CAMAQ, la coordination des activités académiques de ce programme de deuxième cycle. Ce comité est composé des responsables du programme de maîtrise dans chaque université participante.

Le CAMAQ a aussi vu à l'administration des sommes d'argent pour procéder aux remboursements des frais de déplacement inter université des étudiants inscrits au programme. Pour l'année financière 2004-2005, le CAMAQ a remboursé 6100\$ à 9 étudiants pour 18 cours et études de cas interuniversitaires.

3.2.8.3 Les bourses d'études du Fonds FCAR⁴

Sur l'initiative du CAMAQ, 2 bourses d'excellence sont offertes chaque année par le Fonds de recherche sur la nature et les technologies pour des études de cycle supérieur, dans le domaine de l'aérospatiale. Depuis le début, le CAMAQ a collaboré en siégeant au comité de sélection de ces boursiers. Cette année nous avons sollicité la participation du CRIAQ⁵ afin de participer au comité de sélection, le CRIAQ prendra donc la relève du CAMAQ sur ce comité.

3.3 Le CAMAQ et les comités- associations

3.3.1 Les Comités sectoriels

En 1999, le CAMAQ a contribué à développer et faciliter l'approche sectorielle au Québec en regroupant les gestionnaires des comités sectoriels sur une base régulière. Le but du regroupement est de promouvoir l'approche sectorielle, favoriser la collaboration et l'échange d'information. Le CAMAQ continue à appuyer les initiatives du réseau en facilitant la tenue de rencontres dans les locaux de l'ÉMAM.

3.3.2 Un Comité aérospatial canadien

Le ministère des Ressources humaines Canada a manifesté un intérêt à ce que les entreprises manufacturières de l'aérospatiale au Canada se regroupent avec les syndicats pour planifier et développer les besoins de main-d'oeuvre de ce secteur. Le CCEA, Conseil canadien de l'entretien des aéronefs a manifesté son intérêt à représenter les manufacturiers canadiens. Tout au long de l'année le CAMAQ s'est occupé de ce dossier. Suite à une rencontre entre le conseil d'administration du CAMAQ et M. Steve Dick, président directeur général du CAMC, il ressort très clairement qu'il existe une différence très nette entre l'entretien d'aéronefs et les fabricants de composantes aéronautiques. Le CAMAQ a informé le ministère de Développement des ressources humaines Canada de ces différences.

3.3.3 Comité aérospatial du Québec

À l'initiative de M. Gilles Demers, sous ministre Ministère Développement économique, Innovation et Exportation, un comité réunissant les forces vives de notre industrie a été mis sur pied. La dernière rencontre de ce comité remonte au 23 septembre 2004. Le CAMAQ participe à ce comité. Le but de ce comité est d'étudier et de recommander un mécanisme pour concentrer ces forces vives et accroître l'impact de notre industrie au sein de notre milieu québécois.

⁴ FCAR Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

⁵ CRIAQ Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec

3.3.4 Groupe de travail sur l'adaptabilité et la flexibilité de la main-d'oeuvre/mondialisation

L'objectif de ce groupe de travail est en lien direct avec les conclusions de notre bilan sectoriel où il a été clairement identifié qu'il serait avantageux de mieux comprendre : - les qualités futures exigées de la main-d'oeuvre dans le contexte de la mondialisation - l'évolution des changements technologiques dans les entreprises manufacturières - les tendances dans les procédés de fabrication - l'utilisation grandissante des matériaux composites et les procédés d'automatisation. Ces modifications appréhendées façonneront les exigences requises de la future main-d'oeuvre. Pour étudier cette problématique, un comité de travail a été formé de représentants des trois centrales syndicales et d'un représentant d'entreprise. Le comité a défini une toile de fond sur laquelle devrait s'inscrire quelques forums où les représentants des entreprises et des travailleurs feront le point. Le premier forum traitera de l'ensemble des enjeux qui confronte l'industrie aérospatiale. Les autres forums porteront sur certains changements technologiques qui auront un impact important sur la main-d'oeuvre. Des contacts ont été fait auprès d'Industrie Canada et du Centre national de recherche du Canada. Nous devrions procéder à l'automne 2005 à la réalisation du premier forum.

3.3.5 Comité pour promouvoir l'industrie aérospatiale et le bien fondé d'y faire carrière au Québec

Dans un premier temps nous avons réuni les représentants des communications des grandes entreprises aérospatiales, en présence des représentants du Ministère du Développement économique, Innovation et Exportation, de Montréal International et de Développement économique Canada. L'objectif de ce comité était de partager les informations qui caractérisent l'industrie aérospatiale. Des données tel nombre d'emplois au Québec, le pourcentage des exportations, le montant investi en Recherche et Développement, etc. ont fait consensus. Le document complet est sur le site du CAMAQ et porte le titre « Portrait de l'industrie aérospatiale ».

Dans un second temps, nous avons mis sur pied un comité de coordination afin de faire la promotion de l'industrie aérospatiale et de concerter les efforts de tous les participants. Ce comité était composé de représentants de l'AQA, du CRIAQ, de l'ÉTS, de la Commission scolaire de Montréal, du Collège Édouard-Montpetit, de l'École Polytechnique, d'Emploi-Québec, de la Fédération des chambres de commerce du Québec, des travailleurs canadiens de l'automobile, de l'AIMTA, des Manufacturiers Exportateurs du Québec, de la Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain, de la Ville de Montréal, du CPQ et du STIQ. Pour la promotion de l'industrie aérospatiale et de ses carrières, ce comité a choisi le logo L'Aérospatiale, Notre choix d'avenir.

Ce comité a assuré une vigie afin de favoriser la fabrication de la Série C de Bombardier Aéronautique au Québec et à aussi veiller à ce que les gouvernements fédéral et provincial appuient financièrement, comme le font de nombreux pays, l'industrie aérospatiale.

3.4 *Le CAMAQ et la promotion de l'industrie aérospatiale*

3.4.1 Participation à des rencontres ou à des comités

Au cours de la dernière année, nous avons participé à un grand nombre de rencontres et de comités en présence de ministères, d'organismes et de dirigeants. Nous avons participé à différentes études et avons aussi assisté à certains événements importants dont la rencontre annuelle du CCEA ainsi qu'à des rencontres de concertation et d'information sur la reconnaissance des acquis et la qualification des travailleurs. Nous avons été présent aux activités de l'Association québécoise en aérospatiale pour fin de réseautage auprès des PME. Nous avons rencontré les représentants sectoriels d'Emploi-Québec afin de les informer sur la situation du recrutement de nouveaux travailleurs dans l'aérospatiale. Nous avons rencontré les représentants de la Montérégie d'Emploi-Québec pour leur présenter l'industrie aérospatiale et le bien fondé d'y faire carrière. Nous avons assisté à la conférence du Dr. David A. Pritchard sur «Coping with commercial aircraft manufacturing globalisation», à la conférence «Regard sur les perspectives d'avenir du marché aéronautique» de M. R. Aboulafia de Teal Group et au colloque sur la cohabitation inter-générationnel et son impact sur l'offre et les besoins de main-d'œuvre en technologie.

3.4.2 Assemblée générale annuelle

Le CAMAQ a tenu son assemblée générale annuelle le 9 juin 2004 chez Bombardier Aéronautique à Mirabel. Nous avons profité de cette occasion pour présenter le bilan sectoriel et le plan d'affaires du CAMAQ 2004-2007. Des représentants de tous les partenaires étaient conviés à cette rencontre, dirigeants d'entreprises, dirigeants syndicaux, travailleurs et travailleuses du secteur, maisons d'enseignement et autres collaborateurs étaient au rendez-vous.

3.4.3 Promotion de l'industrie et renseignements fournis à la demande

En s'appuyant sur l'étude des besoins en main-d'œuvre réalisée par le CAMAQ en novembre 2004 nous avons eu plusieurs présences dans les médias afin de promouvoir notre industrie et le bien fondé d'y faire carrière. Nous avons aussi participé à différentes journées carrières auprès des travailleurs du secteur afin de faire la promotion de la formation continue et auprès des maisons d'enseignement pour favoriser le recrutement. Nous avons fait une présentation et tenu un kiosque à l'AQUISEP Association québécoise d'information scolaire et professionnelle. Avec l'ÉNA et l'ÉMAM nous avons participé à la journée

Technosciences au Centre des Sciences de Montréal. Nous avons participé à différentes activités de promotion auprès des minorités arabes et asiatique, des personnes immigrantes et de la clientèle féminine.

Le CAMAQ a complètement refait son site WEB, il comprend maintenant des références au marché de l'emploi. À cet effet les entreprises aérospatiales sont invitées à publier leurs offres d'emploi sur le site d'Emploi-Québec. Cette concentration de toutes les offres d'emploi pourra témoigner aux conseillers d'orientation, aux professeurs, aux parents ainsi qu'aux étudiants de l'ampleur des besoins de main-d'œuvre de notre industrie.

Suite à ces représentations nous avons répondu à de nombreuses demandes de renseignements provenant de différents ministères, de comités sectoriels du Québec et de l'étranger, de CLE, du réseau des CEGEP, de commissions scolaires et de conseillers d'orientation, de parents et de personnes désireuses d'acquiescer de l'information sur l'aérospatiale.

Cette année le recrutement de nouveaux diplômés a été plutôt difficile surtout pour les PME, tout au long de l'année nous les avons aidé et appuyé dans leurs recherches. Les spécialistes en traitement de surface, en matériaux composites et les machinistes comptaient parmi les plus difficiles à recruter.

Le CAMAQ a aussi répondu à diverses études ou reportages, dont ceux du Journal Les Affaires, La Presse, le Journal de Montréal, La Gazette, Jobboom, Le Soleil, Jobboom.com et Les Éditions Septembre. Il a travaillé avec Les Éditions Septembre à la réalisation d'une maquette décrivant les métiers et professions de l'aérospatiale. Cette maquette est aussi incorporée au Dictionnaire illustré du Monde du travail produit par le même éditeur.

3.4.4 Les publications sur le CAMAQ

Différents reportages, entrevues et publications ont souligné l'expertise et la contribution du CAMAQ à la réussite de l'aérospatiale au Québec.

- La Presse, Carrières et professions, 11 septembre 2004
- Les carrières d'avenir 2005, Jobboom
- Magazine Plein vol, février 2005

3.5 Les publications du CAMAQ

Le CAMAQ a publié un bilan sectoriel du secteur de l'aérospatiale, lequel fait état de la situation de l'industrie et de sa main-d'œuvre, identifie les enjeux au plan de sa capacité concurrentielle et de sa main-d'œuvre, convient d'une stratégie pour le secteur et des besoins d'adaptation qui en découlent et élabore un plan d'action dynamique et participatif impliquant le CAMAQ et les industries.

Sondage express sur les prévisions de main-d'œuvre de l'industrie aérospatiale au Québec pour les années 2004-2006.

Nous avons publié un Portrait de l'industrie aérospatiale au Québec décrivant la structure et les faits saillants pertinents au secteur, l'importance du secteur et son apport en tant que source d'innovation, d'accroissement de la productivité, de fierté et de prospérité.

Nous avons produit un document justifiant le bien fondé de faire carrière dans notre secteur. Ce document supporte nos activités de recrutement auprès des maisons d'enseignement et des entreprises, il informe sur l'environnement de travail stimulant, les conditions de travail avantageuses et une rémunération supérieure qu'on y retrouve.

Nous avons aussi complètement refait notre site WEB (www.camaq.org).

3.6 *Évaluation générale de l'atteinte des objectifs*

C'est ainsi que le CAMAQ a suscité et appuyé la concertation des partenaires de l'industrie aérospatiale, dans leurs efforts d'adaptation et de développement de la main-d'œuvre spécialisée au Québec.

En nous reportant au dernier plan d'action du CAMAQ, nous constatons que les objectifs fixés ont été atteints. En terminant, aucune de nos réussites de cette année n'aurait été possible sans l'orientation et l'appui du conseil d'administration et la collaboration de nos partenaires. L'avenir est prometteur et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour continuer à faire prospérer l'industrie aérospatiale au Québec et à promouvoir le bien fondé d'y faire carrière.

Le CAMAQ est soutenu financièrement par Emploi

Québec 